

La Gascoigne

JOURNAL BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 1 - MARS-AVRIL

1^{ère} Année, Numéro 1
Samedi 18 mars 1995

LE NUMERO 5,00 F



unicef

Donnez au Comité du Gers
BP 66 32500 FLEURANCE

MESSEGUÉ c'est reparti !

Après d'ARTAGNAN, Maurice MESSEGUÉ, est le personnage du Gers le plus connu en France et en Europe.

N'en déplaise à tous ceux qui dans le microcosme gersois l'ont rejeté de ce département, Maurice MESSEGUÉ apparaîtra comme un personnage qui a marqué la Gascoigne. Il a vendu plusieurs millions d'exemplaires de ses livres, dont le best seller est "Des Hommes et des Plantes" et qui ont été traduits en 27 langues. Il fut consacré le premier écologiste, a été Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Conseiller Général, mais surtout pendant 18 ans, Maire de Fleurance. A cette ville, qui a une vraie réputation de dynamisme économique, il a donné une notoriété internationale. Le départ du Tour de France y fut donné deux fois. Il est difficile de parler de la ville de Fleurance à Paris ou à l'étranger, sans qu'elle évoque le nom de Maurice MESSEGUÉ. Adulé en Belgique et en Italie, interviewé par la RAI, invité pour des conférences : De quoi rendre jaloux bon nombre d'autres gersois qui affichent leur importance dans le département, alors qu'ils ne sont pratiquement pas connus en dehors de leur cercle professionnel.

A Fleurance, un climat florentin :

L'intérêt que porte aujourd'hui Maurice MESSEGUÉ à Fleurance, est certes électoral, puisqu'il estime qu'il est légitime que lui, qui a tant marqué Fleurance joue un rôle dans les élections municipales de cette ville : "On ne peut pas être et avoir été" murmurent certains de ses compagnons craignant avec affection qu'il ne se présente aux municipales, car le contrecoup d'une défaite sur le moral du "Mage" serait terrible.

D'un côté Pierre COMBEDOUZON, Conseiller Général de la majorité départementale, qui a jusqu'à aujourd'hui marqué sa présence dans toutes les manifestations publiques, fidèle à la volonté de son Président, Yves RISPAT, qui est aussi le Président de la SAFER. Mais les dossiers du canton ont-ils été réglés ? Maurice MESSEGUÉ pense que la principale qualité de ce Conseiller Général, n'est pas la fidélité. "Dans la liste, oui, mais pas le premier".

De l'autre côté, l'ancien Maire, Claude GALLARDO, qui ne se représentera pas, met en place Raymond VALL, son premier Adjoint sur un terrain miné : il prépare un roman mettant en scène, sur le ton de la satire, nombre de fleurantins. Mais ce livre sera-t-il édité un jour ? Les dégâts dans Fleurance sont déjà importants.

Il est vraiment paradoxal de constater que Claude GALLARDO, Maire actuel de Fleurance, après son élection, se plaignait que Maurice MESSEGUÉ avait instauré à Fleurance un mauvais climat. Voilà que celui-ci, à son départ, veut livrer à la lecture populaire un ouvrage bien éloigné des valeurs humanistes et consensuelles qu'il prétend défendre.

"Ni la mort, ni la maladie, mais la ruine, oui"

Maurice MESSEGUÉ reste un homme

toujours extrêmement particulier, ceux qui l'ont approché le savent. Mais son sens unique de l'intuition fut pourtant pris en défaut, quand il y a quelques mois, affaibli par des problèmes de santé, il voulut vendre son entreprise LE LABORATOIRE DES HERBES SAUVAGES : il succomba à la pression d'un cercle d'amis, dont l'un petit commerçant local, mais aussi Président de l'ASSOCIATION GERMOISE DES CLIENTS DE LA BANQUE POPULAIRE. Grâce à la trésorerie que MESSEGUÉ avait dans l'entreprise, celui-ci lui racheta sa société avec l'aide de la BANQUE POPULAIRE de MIDI PYRÉNÉES accompagnée de deux de ses filiales, SUD CROISSANCE et MULTICROISSANCE, qui ont pris une part importante dans le capital social de la société et contrôlent son évolution par divers contrats.

Maurice MESSEGUÉ regrette maintenant le déroulement de cette opération ainsi que la gestion nouvelle de l'entreprise : par exemple, malgré les bénéfices, les HERBES SAUVAGES ont licencié pour raison économique 5 personnes peu avant Noël. Maurice MESSEGUÉ n'a jamais, à l'inverse, licencié ainsi de personnel. Il a, au contraire embauché tant qu'il put dans ses entreprises, même quand cela n'était pas toujours très utile, mais au moins au profit de l'emploi.

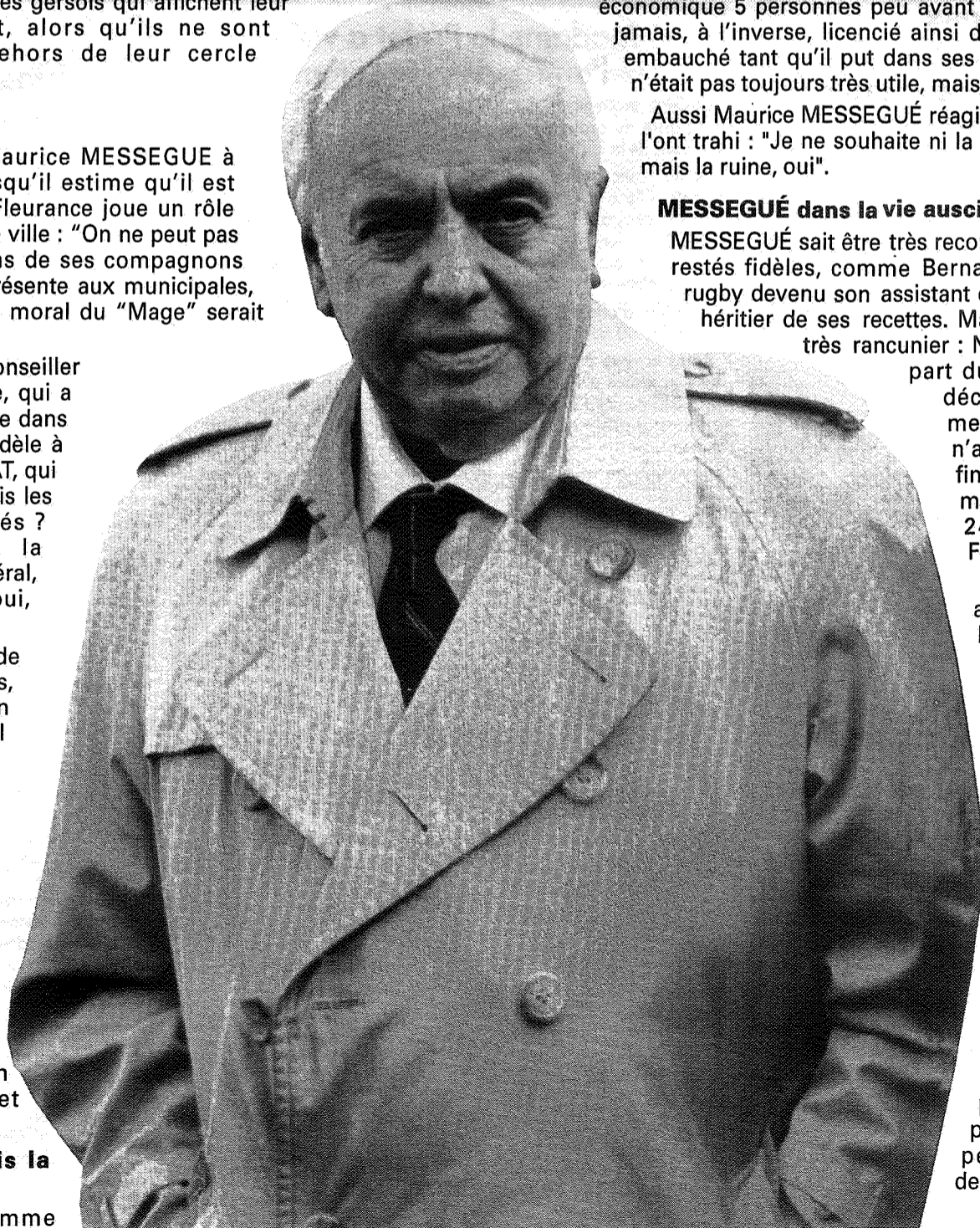
Aussi Maurice MESSEGUÉ réagit vivement vis à vis de ceux qui l'ont trahi : "Je ne souhaite ni la mort ni la maladie à personne, mais la ruine, oui".

MESSEGUÉ dans la vie auscitaine

MESSEGUÉ sait être très reconnaissant avec ceux qui lui sont restés fidèles, comme Bernard LAFITTE, ancien joueur de rugby devenu son assistant qu'il installe phytothérapeute et héritier de ses recettes. Mais à l'inverse, il sait aussi être très rancunier : N'ayant pas reçu de merci de la part du Club de Rugby Auscitain, il décide d'arrêter sa contribution mensuelle de 20 000 Francs. "Je n'ai même pas reçu les vœux de fin d'année personnalisés !", des maladresses qui coûtent 240 000 Francs au budget du FCA.

Quant il apprend que son ancien adversaire, André DAGUIN, qui l'avait battu pour le fauteuil de Président de la Chambre de Commerce vient de perdre la deuxième étoile que son Restaurant l'Hôtel de France avait au Guide Michelin depuis 25 ans, il fait acheter la nouvelle édition de ce Guide pour s'assurer que la presse ne s'était pas trompée. Puis pour fêter l'évènement il se précipite à Monaco au Restaurant "Louis XV" du célèbre Chef Alain DUCASSE pour sabler le champagne à 500 F la coupe.

Mais ne nous y trompons pas, en terre radicale, tout est possible, les ennemis d'hier peuvent être les amis de demain.



QUI VA GAGNER ?

La crise a donné naissance à une nouvelle race de travailleurs, ouverts à toutes les opportunités et qui cultivent avec ferveur l'esprit d'entreprise, mais aussi la passion d'entreprendre. De nombreux exemples éclairent les perspectives de notre future société.

C'est le cas des nouvelles compagnies aériennes qui, grâce à l'ouverture du ciel à la concurrence, ont apporté un vrai service, que nous avions confisqué les compagnies d'Etat, où le copinage demeure le vrai Sésame. La notion de service de qualité, la gentillesse s'imposent comme de réelles valeurs commerciales. Pour l'avenir, les acteurs sont souvent les fils d'émigrés qui connaissent les bienfaits que procurent les fruits du travail.

Mais parallèlement à ces nouvelles attitudes qui se multiplient, et permettent à quelques uns de mettre à profit leur intelligence et leur dynamisme, la toile de fond demeure assombrie. Les choses vont mal pour les commerces traditionnels, et si les magasins ferment dans notre département,

ceux des quartiers parisiens les plus prestigieux, connaissent le même sort. Nul n'est épargné par le marasme de notre économie qui frappe toutes nos familles. Seul, le commerce extérieur nous apporte un espoir avec des chiffres qui favorisent l'emploi.

Sachez que beaucoup de voies restent inexploitées. Nul ne peut douter que nous constaterons ébahis, dans 20 ans, certaines réussites aujourd'hui naissantes.

Notre société est malade d'une idéologie qui privilégie les théoriciens, beaux parleurs qui anesthésient bon nombre de français; seuls, ceux qui puiseront dans l'exemple des praticiens seront gagnants pour le salut de notre Pays. Sans cette prise de conscience, nous aurons des générations entières d'assistés, dépendantes de l'Etat, sans projet et sans espoir. Le pire est pour demain si nous n'avons pas la volonté de déchirer à temps le voile d'illusions dont les politiques nous masquent la réalité, pour prendre nous-mêmes en charge notre avenir.

J.-C. S

Justice :

Rentrée judiciaires au Tribunal d'Auch :

Le Président du Tribunal, Jean-Claude Belmas a tranché dans le vif : "le Juge, nouvel acteur politique"

Selon une tradition bien établie, les audiences solennelles des trois instances se déroulent chaque année au tribunal d'Auch début janvier.

Première rentrée, celle du Tribunal de Grande Instance, cérémonie à laquelle assistaient outre Mme Janine Pichon, préfet du Gers, MM. Yves Rispat député président du Conseil Général, la plupart des autorités départementales.

Après le "bilan judiciaire" du procureur de la République Guy Étienne qui a évoqué les problèmes de sécurité, tant sur le plan de la petite et moyenne délinquance, de la toxicomanie et de la sécurité routière, qui a annoncé une baisse de 8% du chiffre des accidents mortels, la parole était donnée au président du tribunal, Jean-Pierre Belmas.

Une plaidoirie en forme de réquisitoire qui, tous les ans ne manque pas de remuer la poussière.

Thème cette année : "Le juge, nouvel acteur politique".

Le pouvoir des juges : vaste programme que l'actualité, ces derniers mois a mis au premier plan. Pour Jean Pierre Belmas "la Révolution Française s'était méfiée du pouvoir des juges et par les lois des 16 et 24 août 1790 et 16 fructidor an II avait consacré la séparation des deux pouvoirs (administratif et judiciaire), interdisant à l'un d'empiéter sur l'autre. Elle avait (la Révolution) le souvenir amer du rôle néfaste joué sous l'Ancien Régime par les Parlements, appelés encore Cours Souveraines, des parlements qui ont usé et abusé du droit de



Le président Jean-Pierre Belmas au cours de son allocution de rentrée

remontrance, c'est à dire du refus d'enregistrement des actes royaux qui ne pouvaient être alors efficaces que si le Roi tenait un lit de justice.

Un discours que n'a pu supporter Jacques Brussiau, secrétaire départemental du RPR, qui au cours de l'allocution du président Belmas, alors qu'il se trouvait dans le prétoire, s'est levé et a quitté la salle d'audience.

Une réaction du conseiller général

et régional, conseiller municipal d'Auch et par ailleurs tête de liste aux futures municipales qui n'est pas passée inaperçue "J'étais invité à la rentrée d'un tribunal pour y entendre parler de justice et non point de politique et surtout de jugements partisans à l'égard d'hommes politiques : c'est la raison pour laquelle j'ai préféré quitter cette audience."

Encore une "affaire".



Les diverses personnalités départementales ont assisté à cette audience

Michel Pidoux, nouveau commandant de la compagnie de gendarmerie de Condom



La compagnie de gendarmerie de Condom vient d'accueillir le nouveau commandant succédant à Jean Branzi, parti pour Lomé au Togo. Il s'agit de Michel Pidoux, un ariégeois de 33 ans, marié et père de deux fillettes de 4 et 7 ans. Michel Pidoux intégrait dès l'âge de 17 ans l'école de Saint-Cyr. Jeune diplômé, il entrait en 1983 à l'école d'artillerie de Draguignan avant d'être affecté au 51e régiment d'artillerie à Wittlich, en Allemagne. En 1989, il entrait dans la gendarmerie. Reçu au concours de Melun, niveau des capitaines. Après une année de formation, il prenait le commandement de l'escadron

de gendarmerie mobile de Saint-Amand-Montrond dans le Cher. Le brillant officier rejoignait ensuite Buenos Aires où il suivait la scolarité du diplôme d'Etat-Major. C'est d'Argentine que nous arrive le capitaine Pidoux. S'il ne connaît pas très bien le Gers, l'ariégeois apprécie déjà cette ambiance du sud de la France, qu'il connaît bien. Sportif, il a pratiqué le rugby à Pamiers, mais aussi le football. Il est déjà au contact de la population. Homme de terrain, il sera nommé commandant dans quelques mois. Pour l'heure, il étudie les dossiers et s'apprête à rencontrer les secteurs de la région.

Madame le Préfet a visité l'entreprise Sensemat

COGEX, la première entreprise auscitaine, qui groupe 120 salariés, fait partie du groupe Sensemat. Elle est installée dans les vastes bâtiments de la SEITA au Garros.

Normal donc que le préfet du Gers, Mme Pichon ait voulu se rendre compte. Elle a été reçue par Jean Claude Sensemat, Pierre Barthe directeur général du groupe et par Vincent Milou directeur adjoint de la COGEX, qui lui ont fait visiter la surface de stockage de 1200 m2, la COGEX qui reçoit de l'outillage à main du monde entier (soit 70 pays) et le dispatche dans soixante huit autres pays, clefs en main.

Le chiffre d'affaires du groupe Sensemat se situe pour l'année 94 autour de 700 MF H.T.

Après la visite de la COGEX, Mme Pichon s'est rendue à Fleurance dans les locaux d'UNIMECA où elle a eu la surprise de voir en activité la chaîne de conditionnement de sachets de farine. Après l'outillage et le bricolage, l'agro-alimentaire, une nouvelle donne pour Jean-Claude Sensemat.



Visite des entrepôts de la COGEX par Mme Pichon



A la chaîne de mise en conditionnement d'UNIMECA à Fleurance.

Tribunal des Prud'hommes



Le Conseil des Prud'hommes 1995 avec au centre les deux présidents, MM. Ader et Routaboul.

Pour les deux présidents du Conseil des Prud'hommes, cette séance de rentrée a eu deux aspects : la première par le président 94, Xavier Routaboul qui s'est attaché à remercier tous les collaborateurs et membres du conseil et a évoqué le problème des locaux abritant le Conseil des Prud'hommes dont l'inconfort, l'exiguïté, ne permettent pas de travailler dans des conditions convenables. Et de préciser que lesdits locaux sont la propriété des services fiscaux, qui ont décidé de mettre un terme à leur utilisation (depuis 1989). Ils ont fait parvenir un courrier au conseil des Prud'hommes, les invitant à quitter les lieux. Vous avez dit squatters ? Une solution est, semble-t-il en vue, rue de la Somme avant la cité judiciaire d'Auch, qui devrait sortir de terre au début du troisième millénaire, soit 2005 où... 2010 !

Selon la règle d'alternance

c'est Michel Ader (collège salariés) qui a pris la nouvelle présidence 95. Au cours de son allocution, il a fait ressortir une augmentation des saisies en 1994, soit plus de 6%, ce qui démontre une situation économique et sociale particulièrement difficile malgré les balbutiements d'une prétendue reprise. Le nouveau président s'est penché sur le problème des renvois trop nombreux qui désorganisent le rythme d'évacuation des affaires.

Le président Ader ne pouvait passer sous silence son inquiétude au regard du chômage, particulièrement celui des jeunes, et de s'exclamer : "Peut-on parler de Liberté, d'Egalité et de Fraternité sur la terre des Droits de l'Homme quand l'exclusion, la précarité veillent les jeunes de ce pays ? Peut-on parler justice sociale quand les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres ?"

RENTREES JUDICIAIRES

Tribunal de commerce : privilégier les règlements à l'amiable

L'arrêté du 28 octobre 1994 de la loi du 10 juin 1994 a provoqué des incompréhensions notables dans le monde économique. Le président du tribunal de Commerce Marcel Bouttier a tenu à s'en expliquer au cours de son allocution de rentrée. Si, a-t-il dit en préambule, être juge consulaire à l'époque, où nous vivons n'est pas une chose aisée, il a évoqué ensuite la complexité des affaires économiques; Cela incite le chef d'entreprise à se consacrer à ses propres soucis de gestion et ne laisse guère de temps pour s'occuper des ennuis des autres.



De gauche à droite : MM. Villemur, Bouttier et Rozès

Le président Bouttier a mis en évidence les pouvoirs accrus des présidents des tribunaux de Commerce et a admis le principe des règlements amiables simplifiés par la nouvelle loi plus réaliste. Ce système a désormais quatre branches : prévention, règlement amiable, redressement judiciaire, liquidation.

Par ailleurs, la nouvelle loi est également sécurisante, surtout pour les fournisseurs qui étaient auparavant tenus de livrer sans l'assurance d'être payés. Globalement la loi du 10 juin 94 facilite le traitement des entreprises en difficultés et réduit le nombre

de faillites.

Pour André Villemur, président de la chambre, les statistiques de l'année écoulée n'incitent pas à l'euphorie, bien au contraire car il est de plus en plus difficile, lorsqu'une entreprise est en difficulté de persuader ses responsables de venir exposer les problèmes assez tôt; il est ensuite de plus en plus difficile de trouver des repreneurs fiables, qui s'engagent à maintenir la production dans le département.

L'intervention de Pierre Rozès, président de la Chambre a surtout porté sur les nouveautés de la loi du 10 juin 1994 mais a tenu à évoquer la situation des entreprises, qui s'est considérablement aggravée :

augmentation de procédures collectives 28000 en 1986, 70000 en 1995 et dans 95% des cas liquidation judiciaire : conséquence pour les salariés : 300000 emplois supprimés en 1993.

La situation des créanciers est également critique : sur un passif de 150 milliards de francs en 93, 110 milliards de créances n'ont pu être recouvrées et de rappeler les deux soucis majeurs de cette loi :

- 1) Prévenir la cessation des paiements et rechercher des solutions amiables.
- 2) Simplifier la procédure de redressement et de liquidation judiciaire et inviter sinon inciter les créanciers à participer à cette nouvelle forme de règlement à l'amiable.

Congrès des maires



A la tribune, Mme Jeanine Pichon entourée du maire d'Auch Jean Laborde et d'Yves Rispat, président du Conseil Général et de Robert Castaing sénateur

Pas de vagues ni d'invectives au dernier congrès des maires du département présidé par le sénateur Robert Castaing qui s'est tenu au Théâtre de la ville.

Plutôt une remarquable dignité qui contraste avec l'image que l'on a coutume de voir depuis quelques mois et qui a trait aux manifestations de politique "politicienne".

Des maires qui toutefois posent des questions sur l'avenir de leurs communes, et de leurs administrés. A peine rassurés par le sénateur-maire Aubert Garcia, lequel, est président de la commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de loi sur l'aménagement du territoire.

Pour Yves Rispat, qui prenait ensuite la parole, il y a lieu de mettre fin à l'incertitude et répondant au sénateur Garcia : "Ce projet de loi a le mérite d'être le premier depuis quatorze ans, et il faudra aller plus loin, d'autant que l'auteur de cette loi pourra, après les élections, prendre les décisions qui s'imposent !" (rumeurs et sourires entendus dans la salle).

1970-1995

25 ans

GROUPE SENSEMAT

"La mise en place de cet aménagement du territoire est une nécessité vitale pour un département comme le notre" a déclaré Yves Rispat.

Concluant les débats, Mme Pichon, Préfet du Gers, a traité un sujet qui lui tient à cœur : l'intercommunalité. Elle a tenu

surtout à rassurer les maires qui conserveront leur rôle de gestionnaire et de relations de proximité avec leurs administrés par la constitution de contrats de terroir qui utiliseront des fonds, lesquels seront attribués par le préfet et le président du Conseil Général.



Le Président de l'association des maires, Robert Castaing sénateur maire de Lectoure

Bernard Mange nouveau directeur de la jeunesse

M. Bernard Mange vient d'être nommé à la direction de l'office municipal de la jeunesse, succédant à Malek Choughi. Chargé de toutes les animations concernant la jeunesse à Auch, il a pris officiellement ses fonctions le 1er mars. De ce fait, il quitte ses fonctions de directeur de l'association intermédiaire "FAIRE" où il est remplacé de façon intérimaire par Bernard Moulié. Le directeur de "FAIRE" est bien connu à Auch où la profondeur de son engagement est unanimement

COMMÉMORATION

Gendarmes victimes du devoir



Dépôt de gerbe devant la plaque commémorative par M. Maliné et le lieutenant colonel Viard.

Les gendarmes n'oublient pas leurs camarades victimes du devoir et rendent hommage à leurs disparus dans chaque département. A Auch, une plaque commémorative a été posée à l'intérieur du bâtiment principal et cette année, Bernard Maliné, secrétaire général de la préfecture et le lieutenant colonel Viard, récemment nommé à la tête du

groupement de gendarmerie du Gers, ont présidé cette cérémonie, en présence des diverses personnalités civiles, militaires et religieuses du département. Pour mémoire, une dizaine de gendarmes ont perdu la vie l'an passé, du Rwanda à l'ambassade de France à Alger et également au cours d'opérations anti-terroristes et de protection.



La garde d'honneur

CONTRAT DE TERROIRS

Importante réunion d'information à la mairie de Pouyloubrin où Jean-François Tolsau a développé devant les maires des cantons de Saramon, Masseube et en partie Lombez, Samatan et Auch Sud Est, les avantages de ce programme de soutien aux espaces ruraux.



Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire, le conseil régional Midi-Pyrénées vient de définir un nouveau programme de soutien aux espaces ruraux qualifiés de procédure des contrats de développement des terroirs.

Le principe de base de cette politique est, dans le cadre d'une procédure contractuelle associant étroitement le conseil général, de venir en aide aux territoires capables de mettre en place une stratégie globale de développement soutenue par une démarche pluricommunale.

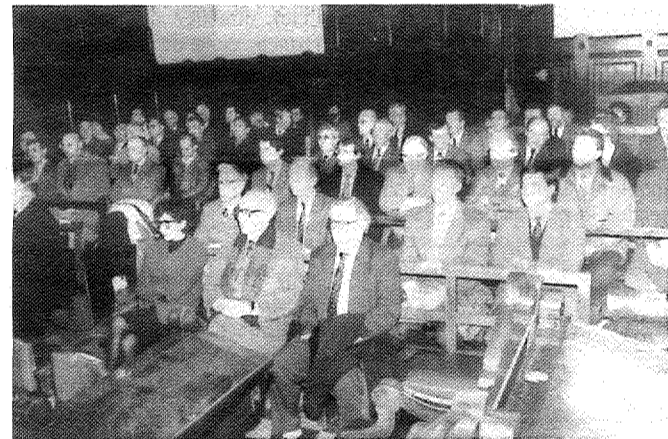
Pour Jean François Tolsau, conseiller général de Saramon, conseiller régional de Midi-Pyrénées, initiateur de l'idée, il apparaît que la zone ADRA couvrant les cantons de Saramon, Masseube et en partie les cantons de Lombez, Samatan et Auch Sud Est, constitue une unité territoriale qui a été dénommée Pays du Haut Astarac, peut prétendre à un contrat de terroir.

Réunis dans la salle du foyer communal de Pouyloubrin, les conseillers généraux concernés

ainsi que les maires ont assisté à une première réunion d'information et d'échanges avec le Directeur Général des Services du Conseil Général, Martial Lorenzo.

L'objectif global étant la revitalisation du territoire concerné en vue du maintien de la population, l'augmentation de son niveau de vie et l'accueil de nouvelles populations, des moyens seront mis en place :

- Renforcement des services à la population permettant d'améliorer l'attractivité de la zone.
- Modernisation de l'artisanat et du commerce local par des actions de formation et de soutien aux investissements.
- Développement des équipes et des services pour la population.
- Soutien des activités et filières économiques (création de PME et soutien au secteur agricole et agroalimentaire).
- Développement du tourisme en milieu rural.



Un public attentif d'entrepreneurs et de commerçants

AUTOMOBILE

Le contrôle technique en 1995

Le calendrier du contrôle technique change à compter du 1er janvier 1995.

Le premier contrôle technique que doivent subir les voitures particulières devra être effectué pour le quatrième anniversaire de leur première mise en circulation et non plus le cinquième comme c'était le cas en 1994. Il est dorénavant possible de se présenter valablement au contrôle à un moment quelconque de la période de six mois précédant la date anniversaire de la première mise en circulation.

En 1995, seront ainsi concernés :

- les voitures particulières mises en circulation en 1990 et en 1991, c'est-à-dire atteignant quatre ans dans le courant de l'année où dont l'âge est compris entre 4 et 5 ans.
- les voitures contrôlées une première fois en 1992 et dont la durée de validité du contrôle expire en 1995. Le contrôle devra être effectué au plus tard à la date anniversaire du contrôle initial.

Le contrôle technique est obligatoire pour la vente des véhicules d'occasion de plus de quatre ans (et non plus cinq ans comme c'était le cas jusqu'à présent).

En 1995, la durée de validité du certificat de contrôle reste de trois

ans. Pour les camionnettes (véhicules d'un P.A.T.C. inférieur à 3,5 tonnes) il est de deux ans depuis l'origine de l'obligation. Ce rythme de deux ans entre chaque contrôle sera généralisé à tout le parc des véhicules légers à compter de 1996, pour mettre en conformité le système français avec la norme européenne.

Les obligations de réparation sont inchangées. Elles concernent les dispositifs de freinage, les pneumatiques, les systèmes d'éclairage et de signalisation ainsi que la pollution des véhicules.

Les statistiques annuelles du contrôle technique sont connues depuis janvier. Le nombre de véhicules contrôlés en visite initiale en 1994 est estimé à 8,5 millions. La proportion de contre-visites est estimée à environ 20%. Les défaillances donnant lieu à contre-visite ne cessent de diminuer, les automobilistes ayant acquis le réflexe de faire vérifier l'état de leur véhicule préalablement au contrôle.

Les propriétaires des véhicules n'ayant pas satisfait au contrôle en temps voulu sont passibles :

- d'une amende de 900 F minorée à 600 F si payée dans les trois jours
- de l'immobilisation de leur véhicule.

JAZZ IN MARCIAC

Dernier concert d'hiver avec Clark Terry

Problème pour les organisateurs de Jazz in Marciac : si l'évolution continue, le nombre de fidèles du jazz augmentant à chaque représentation, il faudra refuser du monde lors des représentations à venir. De fait, la salle des fêtes était archicomble pour le dernier concert d'hiver et le premier de la saison 95.

Jazz in Marciac recevait Clark Terry et son quartet dont Pierre Boussaguet. Pas des inconnus pour le public, preuve qu'ils ne déçoivent pas et que l'on revient les réentendre.

A 75 printemps, Clark Terry, bugliste, trompettiste, juché sur un tabouret, c'est tout un symbole, une image où le rythme et la musique s'allient à la vie (qui n'a pas toujours été rose pour cet enfant du Bronx).

L'accordéoniste albigeois Pierre Boussaguet, très tôt passé à la contrebasse pour le grand bonheur du jazz est bien dans la cour des grands où il excelle; compositeur affirmé, il accompagne les meilleurs.

Dado Moroni le pianiste italien et Idris Muhammad à la batterie ont donné du meilleur d'eux-mêmes.



Clark Terry à la trompette

CONCERT

Les "Petits Concerts d'hiver" à Flaran Le Trio Wozzeck

Comme souvent lors des concerts d'hiver organisés par les Amis de Flaran, les salons du quartier d'hôtes de l'abbaye étaient trop petits pour recevoir le nombreux public d'amateurs, dimanche 26 février. Les murs ne sont certes pas extensibles, mais une centaine de places pour un concert instrumental, ce n'est pas ainsi que l'on élargira le public de ce répertoire. Gageons que la nouvelle salle audiovisuelle, actuellement en construction, servira également pour la musique !

Dimanche, Maître Moulette, animateur passionné de ces matinées, accueillait le public du Wozzeck, découvert sur un coup de cœur lors de l'Académie des Sources en été 94. Formé de Valérie Bautz au piano, Nicolas Miribel au violon et François Poly au violoncelle, cet ensemble plein de talent possède un dénominateur commun, la jeunesse et l'enthousiasme. 1er prix de musique de chambre à l'unanimité en 1990, lauréat de l'Académie M. Ravel à Saint-Jean-de-Luz, le trio Wozzeck connaît déjà une belle carrière, tant à l'étranger, concerts à Salzbourg, Chicago, au Canada, en Italie, au Pérou, en Allemagne, qu'en France au festival de La Roque d'Anthéron, à la salle Gaveau ou à Radio France, dont il est un habitué. Les maîtres de ces jeunes virtuoses au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Jean Mouillère et Bruno Pasquier, par ailleurs chambristes hors pair, peuvent être fiers de leurs

VIC-FEZENSAC

"Histoire de l'univers"

Samedi 18 février, salle de la mairie à 21 heures, l'association "Humanisme en Fezensac" organisait une conférence qui avait pour thème "Histoire de l'Univers" avec Michel Cassé.

D'autre part, l'association "Ciel et Espace" tenait un stand où le livre de M. Cassé "Vide et création" (Edition Odile Jacob) était signé par son auteur.

disciples.

Le programme du jour associait harmonieusement des œuvres de Mozart, du compositeur coréen contemporain Yun, de Schubert et de Beethoven, dans lesquelles le jeune ensemble révélait dynamisme, fraîcheur, spontanéité et une très belle musicalité.

Le 26 mars, les Amis de Flaran recevront un ensemble toulousain, le quintette à vents Oktoph. De jeunes musiciens là encore, qui devraient nous réserver quelques surprises.

Alain Huc de Vaubert

FLARAN

Gui Boyer : Un art de la répétition

Si l'art contemporain appelle autant de commentaires et d'interprétations différentes que de regards, n'oublions pas qu'il est avant tout source de plaisir et d'élévation. C'est dans cet esprit qu'il faut aller voir l'exposition de Gui Boyer à Flaran, jusqu'au 2 avril. Au premier étage du quartier d'hôtes, de grandes toiles se succèdent en une longue théorie de suites chromatiques et répétitives... Répétitif est bien le mot qui caractérise cet art précis et méticuleux à l'extrême. Imaginez de grands panneaux, épousant pour un certain nombre la forme d'un arc plein cintre, sur lesquels l'artiste a collé une à une des bandelettes de papier ou de carton, qui déclinent diverses gammes chromatiques et se répétant ainsi en lignes sur toute la surface de la toile. Ce procédé est à coup sûr original, mais Gui Boyer l'a reproduit systématiquement sur l'ensemble des œuvres présentées ici. L'effet est absolu : malgré un esthétisme certain, il provoque la perplexité, le rejet agacé ou l'adhésion totale. Cette peinture ne laisse pas indifférent et c'est tant mieux ! Certains, franchement mécontents ou hermétiques, comparent généralement cela aux premiers balbutiements graphiques d'un enfant. Si l'on est toujours tenté de chercher une forme cachée "qui ressemble à quelque-chose", il est également tenté de parler de vitrail, aidé par la forme en plein cintre des tableaux, ou de tapisserie.

Pour ma part, j'y vois un travail de rythme, rapide, haché, qui évoque la musique, répétitive justement, de Gorecki, Philipp Glass ou Steve Reich. Des compositeurs, qui par leur systématisme de la répétition, passent pour des restaurateurs de la spiritualité en musique.

L'artiste, quant à lui, écoute les réactions avec détachement d'une oreille amusée et donne comme seul commentaire : "Pour le plaisir des yeux !" Il faut dire que Gui Boyer s'exprime pleinement par ses toiles et qu'il confie sa démarche à son journal de peinture. Il en livre

quelques fragments aux visiteurs : "Retrouver l'origine des choses à peine perceptibles, cette respiration, humble espoir de vie enrichie et nourrie par le jeu de l'amour..." et plus loin : "Sans limite, sans but, sans message, sans spectacle, sans morale, elle n'a rien à prouver. Son seul désir c'est d'être libre. Une peinture n'a rien à signaler. Elle est. Et c'est cette gratuité qui lui donne force et chance de vie."

A côté des grandes formes, l'exposition de Flaran révèle des petites vignettes d'un genre tout-à-fait différent. Il s'agit d'acrylique et encre représentant des fragments de corps féminins aux formes arrondies : les bustes, bassins et poitrines opulentes de ces nymphes callipyges évoquent certaines sculptures préhistoriques et antiques telles la Vénus de Lespugues ou des divinités de la fécondité. Depuis longtemps la femme est un thème favori pour Gui Boyer, qui aime à mettre en valeur les formes ogivales.

Né à Toulouse en 1938, Gui Boyer fut élève puis professeur à l'école des Beaux arts de la ville rose. Il vit et travaille dans le Gers. Co-fondateur du groupe Peinture Itération, il expose depuis plus de trente ans dans le sud ouest. Il travaille de façon solitaire et aime vivre à la terre loin du tumulte citadin et médiatique.

Au cours de l'inauguration, Guy Philip, Conseiller Général de Valence-sur-Baïse, a annoncé de prochaines grandes réalisations à Flaran dans le cadre de la nouvelle convention culturelle Etat - Département. Dans un proche avenir, l'abbatiale doit être entièrement restaurée (il est grand temps de la débarrasser des bancs de l'église de Gondrin, qui en cassent le volume). Espérons que ce trésor d'architecture monastique sera enfin utilisé à sa mesure pour des expositions et des manifestations de qualité. Les exemples si réussis de Beaulieu en Rouergue ou des Augustins et des Jacobins à Toulouse devraient plutôt réjouir tous les amoureux des arts !

Alain Huc de Vaubert

Inauguration

du Musée Archéologique Un écrin digne du trésor d'Eauze



Moment d'émotion jubilatoire pour Pierre Pédussaut, Maire d'Eauze, entouré de Janine Pichon, Préfet du Gers et d'Aymeri de Montesquiou, Député.

Notre département, que d'aucuns disent pauvre, possède des dizaines, voire des centaines de trésors inestimables par la richesse et la qualité de son patrimoine. Il a longtemps été d'usage de considérer ce patrimoine comme une charge plus qu'une ressource possible, mais le vent change et les autorités se tournent résolument vers cette nouvelle ouverture. En l'espace de trois mois, le Gers vient de s'enrichir de deux musées exceptionnels. En décembre le Musée Européen d'Art Campanaire était inauguré à l'Isle-Jourdain, et aujourd'hui c'est l'ouverture du très attendu Musée Archéologique du Trésor d'Eauze.

Les responsables politiques et culturels de la ville, du département, de la région et de l'Etat étaient tous là, mercredi 1er mars, pour l'inauguration officielle. Le maire d'Eauze, Pierre Pédussaut, pouvait afficher une mine réjouie, il triomphait avec modestie. Dans son allocution, il rendait la paternité de l'idée d'un musée archéologique à Eauze aux édiles de la fin du XIXe siècle, lorsqu'ils avaient construit la gare. Il fallut toutefois attendre l'édification d'une nouvelle mairie en 1976 et l'ouverture d'une salle

de dépôt archéologique, sous l'impulsion de Paulette Aragon-Launet. La municipalité de l'époque a eu la sagesse, en 1980, de déterminer un périmètre de "risque archéologique" lors de la définition du plan d'occupation des sols. Sans cela, l'invention du trésor en 1985, qui a motivé la création du musée, n'aurait jamais pu avoir lieu. Avant les nombreux remerciements d'usage à toutes les personnes et les services, qui ont œuvré à cette splendide réalisation, Pierre Pédussaut soulignait la rare continuité de deux municipalités successives et différentes pour une même idée.

Les représentants des services de l'Etat, direction des musées de France, celle du patrimoine et celle de l'archéologie relevaient, quant à eux, l'excellente cohésion entre leurs services, qui a régné pour la mise en œuvre de ce projet, tant au niveau national que régional. La réalisation du projet a d'ailleurs été relativement rapide depuis sa conception jusqu'à son aboutissement. Le fait est suffisamment rare pour être souligné et le musée d'Eauze constitue à ce titre un exemple à suivre.

De son côté, Aymeri de Montesquiou, député, vice président du Conseil Général, insistait sur l'alliance entre tradition et modernité, qui devrait façonner le futur du département. Il annonçait également une volonté de politique culturelle pugnace de la part des autorités départementales, pour mettre en valeur les innombrables richesses gersoises.

Rappelant les aides importantes consenties par l'Etat pour la réalisation du musée, puisqu'il en a pris en charge la plus grosse partie, soit 40% (la commune d'Eauze en a assumé 38,4%, le Conseil Général 10,5% et le Conseil Régional 10,5%), Madame le Préfet a affirmé la nécessité de garantir l'accès à la culture en milieu rural. Cela s'inscrit dans l'aménagement culturel du territoire, qu'il ne faut surtout pas négliger. Madame Pichon a aussitôt joint le geste à la parole, elle avait apporté une convention culturelle entre l'Etat et le département, qui a été signée en ce moment symbolique. Ladite convention identifie trois priorités : la valorisation du patrimoine, la diffusion de la culture en milieu rural et le choix d'un pôle culturel départemental avec l'Abbaye de Flaran. Nous reviendrons prochainement sur les termes de cette convention et sur son application.

Dans ce ballet officiel, la population élusate n'était pas oubliée et une foule nombreuse a pu découvrir le musée en avant première. Il faut dire qu'il offre un écrin somptueux au fabuleux trésor monétaire qu'il abrite.

Alain Huc de Vaubert

FOURCES

Le vingtième marché aux fleurs en préparation

L'association Arrebiscoula poursuit sa volonté d'animer le village de Fourcès. Deux décennies après la création de son marché aux fleurs, dont la réputation a dépassé les frontières de la région, l'association de Pierrette Courtès s'apprête à célébrer avec faste la vingtième édition. 1995 accueillera des dizaines d'horticulteurs, des artisans d'art, des élèves d'école horticole et proposera de nombreuses animations pour cet anniversaire.

Une certitude, l'exposition florale sera encore plus belle que les années précédentes. C'est en effet le souhait, et l'exigence, de l'équipe d'Arrebiscoula. Par rapport à 1994 la nocturne proposée aux visiteurs le samedi ne sera pas reconduite (il fait encore un peu frais pour se balader la nuit !). Mais de nombreuses surprises seront concoctées les 29 et 30 avril à Fourcès.

A côté du marché aux fleurs, Arrebiscoula reconduira l'été prochain les apéritif-concerts, qui ont été très bien accueillis par les touristes en juillet dernier. Une soirée folklorique est également en préparation alors que le marché aux livres, créé en 1994, sera programmé le 30 juillet. Par ailleurs, Arrebiscoula poursuit son effort d'embellissement de Fourcès grâce aux bénévoles dégagés lors des manifestations. Enfin, l'association entend se tourner vers les artisans qui désireraient s'installer dans la bastide ronde. En trouvant des locaux appropriés à leur activité et en les aidant dans les démarches administratives inhérentes à toute installation. Vingt ans après son éclosion la jeune fille Arrebiscoula garde le même enthousiasme, la même fraîcheur et le désir de donner vie à l'une des plus belles bastides du Sud-Ouest.



Le 20^e marché aux fleurs se déroulera les 29 et 30 avril.

SEVIAC

Toujours plus de visiteurs



Courant février, l'association de sauvegarde des monuments et sites de l'Armagnac s'est réunie à Montréal sous la présidence de Jean Gubgole. Une assemblée qui a mis en lumière une fois de plus le succès touristique remporté par la villa gallo-romaine de Séviac. 24940 personnes ont ainsi visité Séviac en 1994, soit une progression de 9,2% par rapport à 93.

Les fouilles de l'été dernier ont été menées avec grand intérêt et ont permis en particulier de dater avec plus de précision la mosaïque aux raisins qui serait postérieure à 340. Quinze bénévoles ont trépané la terre gasconne avec parmi eux des étudiants de la Sorbonne et d'autres venus de Catalogne. Des travaux de mise aux normes de sécurité ont également été réalisés, ils

permettent d'accueillir fouilleurs et marcheurs, notamment ceux qui empruntent le GR5 (chemin de grande randonnée de Saint-Jacques de Compostelle).

Côté financier, le bilan est satisfaisant, alors que plusieurs emplois ont été créés l'été dernier. Un emploi intermittent de guide, trois saisonniers de juillet à août, quatre contrats emploi-solidarité et un gardien, soit 9 personnes ont travaillé à Séviac. Séviac a également l'honneur des médias avec plusieurs reportages ou tournages autour de ses mosaïques.

En 1995, l'association envisage de restaurer les mosaïques; de créer cinq nouvelles cartes postales, d'effectuer des travaux sur les toitures de Séviac et Genens sans oublier les traditionnelles fouilles estivales.

Le Consul de Grande-Bretagne chez COGEX

Venant en visite dans le département du Gers, où il s'est rendu à la Préfecture et à la Chambre de Commerce et d'Industrie, Monsieur Clive ALMOND, Consul Général de Grande-Bretagne à Bordeaux a été reçu le 26 janvier 95 par Jean-Claude SENSEMAT, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, au siège social de COGEX OUTILLAGE, filiale du Groupe SENSEMAT au Centre Economique du Garros à Auch.

Cette rencontre, en plus de sa dimension protocolaire, était souhaitée par le Consul Général qui tient à approfondir les liens commerciaux qui existent déjà entre la Grande-Bretagne et COGEX, la première entreprise privée à Auch par son chiffre d'affaires.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité au volant

Le permis à points a-t-il sa part dans le bilan des accidents de la route : il est évident que son impact est de plus en plus marqué sur le comportement des usagers.

En ce qui concerne la métropole, 519 vies ont été épargnées en 1994 par rapport à 1993.

Le rythme mensuel du retrait de points à la fin de 1994 est de l'ordre de 300 000 conducteurs sanctionnés.

En ce qui concerne le Gers, 2188 conducteurs gersois se sont vus, lors de l'année écoulée, retirer un total de 6609 points qui concernaient des infractions :

- a) de vitesse 50,3% (France 58%)
- b) de la ceinture 11,5% (France 12%)
- c) de l'alcoolémie 13,1% (France 11%).

Pour le mois de février 95, le préfet du Gers a été amené à prononcer dix huit suspensions immédiates du permis de conduire

pour conduite en état d'ivresse : les taux constatés ont varié de 0,9 g/l. à 2,82 g/l. avec une moyenne de 1,55 g/l. soit deux fois le taux maximum autorisé.

Les suspensions de permis correspondantes s'échelonnent de 1 à 6 mois : 4 de six mois, 4 de cinq mois, 2 de trois mois, 6 de deux mois, 2 de un mois : les contrevenants étaient âgés de 20 à 67 ans.

La commission de suspension du permis de conduire qui s'est réunie en février 95 a prononcé diverses mesures de suspension concernant dix dossiers. Cinq conduites en état d'alcoolémie ayant occasionné un accident corporel dont deux sportifs revenant d'une troisième mi-temps.

Trois excès de vitesse en agglomération dont un poids lourd, un non-respect de stop ayant occasionné un accident, un refus d'obtempérer lié à la conduite d'un véhicule sans assurance.

100^e kilomètre de haies

Après avoir supprimé les haies on les replante... Car on s'aperçoit (un peu tard) que le remembrement n'est pas la meilleure façon de préserver l'environnement et l'équilibre des lois naturelles.

En présence de nombreux maires, Madame Pichon, préfet du Gers, accompagnée de Yves Rispat président du conseil général, on a pu assister dans les environs de Miradoux à la plantation (symbolique) du 100^e kilomètre de haies. Cette opération a débuté en 1990, elle est entreprise par l'Association Arbres et Paysages 32 présidée par Jean Forget.

Auparavant, une réunion d'information s'était tenue à la mairie de Miradoux où le maire, M. Monestes avait fait part des problèmes inhérents à la commune. La fiente des pigeons souillant l'église n'en est pas l'un des moindres.

La construction d'une caserne de sapeurs pompiers a été soulevée. L'exiguïté des locaux actuels ne répond plus au besoin des services de sécurité et d'incendie.

Yves Rispat, a annoncé pour 1996 une solution avec un projet qui devrait satisfaire le corps des sapeurs pompiers.

Assemblée générale des veuves civiles gersois

Elles sont 13 000 veuves civiles dans le Gers et seulement 210 adhérentes à l'Association départementale présidée par Micheline SARRACANLE.

L'assemblée générale qui vient de se tenir à la salle des Cordeliers en présence du Dr Laborde, maire d'Auch et du sous-préfet de Mirande, a permis de faire le point sur la situation sociale des veuves, âgées pour la plupart, mais qui connaissent divers problèmes :

En premier lieu cette demie part sur les impositions, maintenue pour 1995, mais qui risque d'être remise en cause pour 1996, malgré une intervention du bureau national.

La pension de reversion, montée à 54% contre 52% auparavant, doit être portée à 60% selon le vœu du bureau départemental.

L'assurance vieillesse et l'assurance veuvage ont été également évoquées.

Parmi les projets moins alarmants, la sortie de 4 jours (du 14 au 17 juin) sur la côte varoise ainsi qu'une journée à Cordes-sur-Ciel.



A la tribune de gauche à droite : Mme Arrivets, qui représentait les SICCAS ; le Dr Laborde, maire d'Auch, Mme Sarracanle, présidente ; M. le sous-préfet de Mirande ; Mme Lavergne, représentant la Fédération nationale des veuves civiles.

POLE SUD-OUEST

L'Institution interdépartementale Pôle Sud-Ouest qui groupe les départements du Gers, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne a réuni les trois présidents des Conseils Généraux de ces départements, à savoir MM. Jean-Michel Baylet (82), Jean-Louis Brunet (47) et Yves Rispat (32) à l'Hôtel du département du Gers.

Réunion qui avait pour but d'étudier un certain nombre de points communs avant le vote du compte administratif 94 et le vote du budget 95, d'élargir la représentation de Pôle Sud-Ouest dans le conseil d'administration et de porter le nombre des conseillers généraux représentant chaque département de trois à quatre.

Une longue discussion a porté sur les actions de promotion qui ont été menées au travers de l'institution et également en vue d'une identification commune aux trois départements.

Des propositions d'action pour 1995 ont été faites et ont concerné notamment la création d'une image commune : "Tourisme fluvial sur la Baïse".

Les échanges entre les élus de l'Institution ont porté sur l'état d'avancement des travaux sur cette rivière et qui prévoit 360 km navigables, de l'abbaye de Conques dans le Lot à l'abbaye de Flaran.

Le président de Lot-et-Garonne, Jean-Louis Brunet a souligné qu'une même rivière reliant les deux départements constituait un axe de grande importance. "Pour avoir vécu l'inauguration l'an passé, du tronçon entre Saint Léger, qui est l'embouchure de la Baïse, à Nérac, je puis dire que c'est un produit touristique qui va se développer rapidement puisque comme j'ai pu le constater à Nérac, l'été dernier, 1100 bateaux sont

venus accoster". En ce qui concerne le Lot-et-Garonne, les travaux d'aménagement ont été scindés en deux tranches :

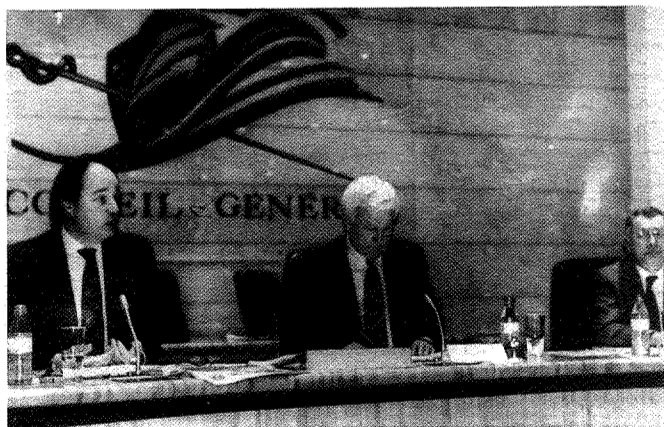
1) Saint-Léger - Nérac (27 km) : les travaux se sont achevés en début d'année 94 et ont permis une saison touristique.

2) Nérac - Moncrabeau (18 km) : les travaux ont débuté le 2 novembre 1994 et d'après un calendrier prévisionnel, on devrait franchir les deux premières écluses en amont de Nérac dès le mois de mai 95 ; la totalité du tronçon jusqu'à la limite du département du Gers devrait être en service à la fin de l'été 1995.

En ce qui concerne les travaux de remise en navigabilité entre Valence-sur-Baïse et Condom, ils ont démarrés le 15 novembre 1994 mais ont été retardés par les crues. Ils devraient être terminés à la fin du premier trimestre 95. Normalement, le "Saint-Faust", qui est actuellement en état de restauration, devrait franchir la première écluse de Condom à Pâques et les deux autres jusqu'à Flaran pour l'été prochain.

A noter par ailleurs que le Conseil Général du Gers s'est engagé à réaliser la deuxième tranche de travaux de Condom à Moncrabeau pour l'horizon 1996.

Jean-Michel Baylet s'est, quant à lui, félicité de l'excellent état d'esprit dans lequel se déroulent les échanges entre les trois départements et souhaite continuer le maillage entre le Lot et Garonne, le Tarn et Garonne et le Gers ; "C'est un pari unique en France, a-t-il déclaré, c'est une volonté d'échanger nos points de vue tant sur le plan économique, de l'agriculture, des affaires scolaires et du tourisme".



De gauche à droite, Jean-Michel Baylet (82), Yves Rispat (32) et Jean-Louis Brunet (47) au cours de la séance de travail

Une conférence sur la compensation internationale

Les mécanismes de la compensation dans les échanges internationaux intéressent un nombre toujours croissant d'entreprises.

L'ACECO, Association pour la Compensation des Echanges Commerciaux présidée par Jacques CRESSON, a organisé le 21 février, une conférence au Centre Français du

Commerce Extérieur à Paris, pour présenter le témoignage de deux entreprises spécialisées dans ces techniques, dont le Groupe SENSEMAT. Son Directeur Général, Pierre BARTHE, y a exposé l'expérience du Groupe SENSEMAT dans les opérations de contre-achats, compensation anticipée au troc, utilisées notamment avec des pays de l'Est ou la Chine.

ECONOMIE GERSOISE

Dans l'attente d'une reprise, les gersois garnissent leurs bas de laine

Depuis le début de l'année 94, la C.C.I. a lancé une enquête de conjoncture trimestrielle afin de disposer d'indicateurs chiffres de santé économique des cinq secteurs qu'elle représente à savoir l'industrie, le B.T.P., le commerce de gros, le commerce de détail et les services. Un sondage qui est adressé à 1100 entreprises gersois et qui permet de mesurer la température économique.

Des résultats de l'enquête portant sur le quatrième trimestre 94, il résulte :

- a) pour l'industrie, les indicateurs privilégient la stabilité
- b) pour le B.T.P., les entreprises sont toujours pessimistes et 25% d'entre elles trouvent que leur carnet de commande n'est pas conforme à la normale saisonnière ; 7% seulement des entreprises pensent que leur chiffre d'affaire va augmenter au prochain trimestre et 80% d'entre elles pensent maintenir leurs effectifs.
- c) pour le commerce de gros : une situation meilleure que dans les autres secteurs
- d) pour le commerce de détail, le

pessimisme est de plus en plus important et les entreprises anticipent fortement une baisse de leur prochain chiffre d'affaires, malgré les soldes qui se sont succédées

e) pour les services situation a priori stable.

Ces constats qui ont été rendus publics à la C.C.I. ou une vingtaine de personnes représentant les divers secteurs d'activité ont fait l'objet de divers commentaires et particulièrement des directeurs des établissements bancaires qui n'ont pas hésité à déclarer que les gersois étaient devenus les "champions de France de l'épargne depuis ces trois dernières années". Alors, inquiétude de l'avenir ? Toujours est-il que cette réaction des gersois ne favorise pas la reprise et les observateurs réunis à la C.C.I. voudraient bien que ces gersois économes renouent avec la consommation dans le but de favoriser les entreprises et par voie de conséquence, l'emploi, car s'il n'y a pas de gros chantier dans le département on risque de voir dans l'avenir un effilement des entreprises.



EXPOSITION VENTE

Entrée libre du lundi au vendredi

Avenue de la Gare - 32700 LECTOURE

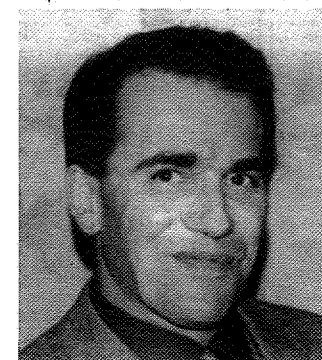
Le préfet en visite à Eauze Janine Pichon, préfet du Gers, s'est rendue en Pays Armagnacais. Après une réunion de travail à l'U.C.C.G. elle a visité la cave d'Eauze.



C'est le monde viticole que le préfet, Janine Pichon, a rencontré à Eauze. Après avoir participé à une réunion de travail en matinée à l'UCCG, Janine Pichon a visité en compagnie de Pierre Pédussaut, maire d'Eauze, et une délégation officielle les installations de la cave élusate. Roger Roux, directeur de l'établissement, expliquait au préfet les différentes opérations de vinification et présentait les installations récentes de la cave. Après les cuves isothermes des plus performantes c'était autour des fûts de chênes qui gardent jalousement les armagnacs élusates. Une dégustation d'Armagnac terminait cette visite avant que le préfet ne prenne la direction de Vic-Fezensac pour d'autres caves.

Joël Mulé, nouveau directeur de la Poste dans le Gers

Joël Mulé est arrivé le 13 février à la direction départementale de la Poste. Précédemment directeur du développement et de la production de la Poste du Val d'Oise, il a déjà rempli de



nombreuses fonctions dans tous les domaines de l'institution depuis 1975. A 42 ans, ce natif de Saint-Gaudens, marié et père de deux enfants, souhaitait redescendre dans son sud ouest natal. Dynamique et volontaire, il fera en sorte que la Poste du Gers réponde toujours mieux aux attentes de ses publics, tout en assurant ses missions de service public. Il compte pour cela sur les 900 postiers du département répartis sur 90 sites postaux.

SOUVENIR

Les anciens du Corps Franc Pomiès n'oublient pas

Rompant avec la tradition de se retrouver annuellement afin de cultiver souvenir et amitié dans des fermes de l'Astarac et du Magnoac, rappelant leurs bases de départ de combattants de l'ombre, les anciens du C.F.P. ont désormais opté pour de confortables salles de fêtes comme à St Sauvy où s'est déroulée l'assemblée générale.

Saint Sauvy, un des hauts lieux de la Résistance gersoise, où le 15 juin 1944, sur la D928, un accrochage a opposé un groupe de la

compagnie Grattard à une colonne allemande.

Trois résistants seront faits prisonniers et déportés.

C'est pour honorer ces trois braves que le Colonel Dugros, président national du C.F.P., a choisi la commune de Saint Sauvy pour cette assemblée générale 95. Dépôt de gerbe, lecture des rapports et élection d'un nouveau bureau renouvelé pour trois ans.

Près de 100 convives se sont ensuite réunis autour d'une table très conviviale comme



Dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Saint-Sauvy par le colonel Dugros.

l'ont toujours voulu ces anciens de la Résistance pour lesquels l'amitié et le souvenir ne sont pas de vains mots.

Prochaine assemblée générale à Saint Jean Poutge le 23 février 1996.

Composition du bureau de la section Gers-Magnoac :

- Président d'honneur : Docteur André Pujol
- Président : Colonel Guy Dugros
- Vice-présidents délégués : Labedan, chargé des relations publiques; Merlet, Moncassin, Trey

- Vice-présidents : Alvarez; Gabrion; Docteur Ortholan; Quereilhac; Docteur Sabathier.
- Secrétaire général et trésorier : Muratet
- Secrétaire adjoint : Hoebeke
- Trésorier adjoint : Souberville
- Porte-drapeau : Arrouy, Campan, Boyer, Palacin, Vilac.
- Délégué jeunes : Lepoittevin
- Commissaires aux comptes : Mestre et Simeon
- Aumôniers : abbés Fabères et Gaudens.

Lu dans Le Monde du 14 janvier
Mme le préfet du Gers aux champs

Dans ce département rural réputé frondeur
Janine Pichon entend privilégier le dialogue.

AUCH

de notre correspondant

Quand Mme le Préfet s'en va aux champs, ce n'est pas pour batifoler dans les herbes à l'image du fonctionnaire rendu célèbre par Alphonse Daudet. Pour Janine Pichon, grande femme blonde et énergique, célibataire de cinquante-sept ans, nommée préfet du Gers à la fin de l'été 1994, c'est la meilleure façon d'imposer l'image qui lui tient à cœur, celle d'un représentant de l'État privilégiant le dialogue et le traitement au fond des dossiers. Elle avait à relever un véritable défi : prendre son premier poste de préfet dans un département très rural, qui découvrirait par la même occasion une femme dans ces fonctions.

Le Gers agricole, au demeurant, est réputé frondeur, assez en tout cas pour "bouger" les préfets : "Bah ! ils ne sont pas si terribles. Je les trouve plutôt chaleureux et accueillants", note aujourd'hui Janine Pichon. Elle n'en continue pas moins de susciter un réel phénomène de curiosité. "Pour être arrivée au poste de préfet, il est évident que nous avons là une femme de très grande qualité", remarque Henri-Bernard Cartier, le patron gersois de la toute-puissante FNSEA. Il a fallu cependant faire passer le message : "A la base, ça rigolait dur, explique le syndicaliste. Le milieu agricole reste relativement misogyne. Par tradition, c'est sur l'homme que reposent les responsabilités, et, quand une femme vient se mêler des affaires d'hommes, c'est mal vu..."

Mais, bien sûr, les mentalités rurales ont évolué. Alors, le milieu agricole s'est mis "en attente", et le nouveau préfet "à l'écoute" : "Le préfet doit être une grande oreille", note-t-elle. Une petite musique douce aux oreilles des responsables : "C'est une femme qui a énormément de méthode, note Henri-Bernard Cartier. C'est bien pratique. J'énonce un problème et j'ai la réponse dans les jours qui suivent".

UNE "FEMME FORTE"

Réputée, dans les milieux agricoles, proche de Charles



Pasqua - "une légende", dit-elle un peu agacée - Mme Pichon est arrivée dans le Gers précédée d'une réputation de "femme forte". Au demeurant, "notre première idée a été de penser qu'une femme serait plus rigide qu'un homme, explique Jacques Laigneau, le président de la Coordination rurale, notamment dans l'emploi des forces de l'ordre".

La FNSEA vient-elle brûler quelques pneus devant la préfecture, ce qui tenait davantage du rite initiatique de bienvenue que de l'opération commando? Mme le Préfet sort dialoguer avec les manifestants. Elle est même applaudie, ce que croiront difficilement nombre d'anciens préfets du Gers, chahutés en leur temps. La Coordination rurale choisit-elle d'occuper les locaux de la direction départementale de l'agriculture ? Mme le Préfet parlementaire durant deux jours, puis fait donner - pacifiquement - la troupe. "Une centaine de C.R.S. pour évacuer une dizaine d'agriculteurs, on n'avait jamais vu ça !", sourit un photographe, vieil observateur des mœurs départementales.

Tout cela ressemble bien à une forme d'état de grâce. Encore que, comparées à son prédécesseur, Philippe Martin, Janine Pichon souffre toujours d'un certain "déficit convivial" de son image - un critère de jugement toujours important en Gascogne. Ce qui la chagrine un peu : "J'insiste toujours sur la rigueur; alors, on a fini par me coller l'étiquette d'administrative, plaide-t-elle, mais j'apprécie la forme de convivialité chère à ce pays".

Daniel Hourquebie

Le Cirque ZAVATTA dans le Gers

Le Cirque de Franck ZAVATTA, le fils du mythique clown, est revenu fin Janvier à Auch, sur la trace de nombreux souvenirs familiaux et affectifs. Plusieurs représentations ont eu lieu sous le chapiteau dressé à Endoumengué, avec les jongleries du petit dernier de la dynastie ZAVATTA, et un numéro-sketch inspiré de la fable "Le corbeau et le Renard" où celui-ci rend hommage à son père disparu.

Ce fut aussi l'occasion pour Franck de retrouver sa mère Annick ZAVATTA, venue passer le week-end dans le Gers, et Jean-Claude SEMEMAT, l'ami fidèle de la famille. Un sympathique repas a réuni les trois convives, au cours duquel Jean-Claude SEMEMAT, propriétaire de la marque Achille ZAVATTA, a évoqué l'avancement de la réalisation du dessin animé "Vasy ZAVATTA", et le lancement commercial des produits destinés aux enfants sous cette marque, en particulier les vélos.

Dans sa tournée qui le conduira dans plus de 100 villes de France, le cirque a fait étape à Fleurance où il a connu un "franc" succès, le 25 février.

Pour la joie des "petits-z-enfants", le cirque de Franck et les actions du Groupe SEMEMAT prolongent l'œuvre d'Achille ZAVATTA.

42^e Cavalcade à La Romieu

Le comité de la cavalcade de La Romieu prépare son quarante deuxième rendez-vous avec les chars fleuris. Pierre Verduzan et toute son équipe consacrent pratiquement tous les soirs de la semaine à la réalisation de fleurs en papier qui couvriront la dizaine de chars prévus. Si le défilé s'élançera autour de la collégiale, le dimanche 9 avril, avec en vedette le char de la reine, Isabelle Delous et ses dauphines, Béatrice Bassiné et Emmanuelle Cécille, les organisateurs améliorent sérieusement leur entrée en matière festive avec une grand bal le samedi 8 avril. Cette soirée dansante confiée à un animateur d'une radio française, sera l'occasion de gagner de nombreux lots, notamment des voyages en Tunisie ou au Maroc.



SÉCURITÉ

Réunion du comité départemental de sécurité

Le point presse qui a suivi la réunion qui s'est tenue jeudi 3 mars à la préfecture a permis au Procureur de la République, Monsieur Etienne, de rappeler l'harmonie qui doit être la règle première en ce qui concerne la gendarmerie et la police urbaine et de noter également que la délinquance dans le Gers reste faible par rapport à d'autres départements.

- **La sécurité routière** : amélioration à la suite des mesures répressives (que l'on n'envisage pas d'aggraver) 42 morts en 1994 (il y en avait eu 80 en 1974). Succès des stages de prévention et des stages de recyclage pour les contrevenants : 300 conducteurs en ont bénéficié.

- **Travail clandestin** : en 1993 27 procédures, 75 en 1994, 42 personnes ont été condamnées.

- **Toxicomanie** : en 1994, 74 personnes ont comparu devant le Tribunal Correctionnel pour

infraction à la législation sur les stupéfiants et il y a lieu de noter qu'il n'y a pas de nette augmentation par rapport à 93, ce qui ne doit pas inciter les forces de l'ordre à relâcher leur vigilance.

- **Petite et moyenne délinquance** : Elle a été supérieure de 8% l'an passé par rapport à 93 : il est difficile de lutter, car elle implique des moyens conséquents sur le terrain. A ce sujet, M. Etienne a rappelé la prochaine mise en service du Peloton d'intervention de Surveillance de la Gendarmerie Nationale (P.I.S.G.N.) qui sera doté de véhicules d'intervention particulièrement efficaces.

- **Police nationale** : Des dispositions sont à l'étude pour améliorer la coordination entre gendarmes et policiers avec la mise en place d'une cellule afin de mieux appréhender les problèmes de délinquance du moment.

Anciens Combattants d'A.F.N. Sous la même bannière



Les représentants du Front Uni au cours de la rencontre

Les associations regroupant les anciens combattants du Gers en Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA, Association Républicaine des Anciens Combattants, Association Fédérale des Anciens Combattants, Association Gersoise des Anciens Combattants d'AFN, FNCPG) se sont enfin retrouvées sous une même bannière. Ce Front Uni a voulu rencontrer les quatre parlementaires gersois et les remercier d'avoir tenu parole lors des débats tenus tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat au sujet de la retraite anticipée et de l'obtention de la carte du combattant.

Le secrétaire du Front Uni, Guy Brescon a souligné : "Il est important que les quatre parlementaires gersois, de la majorité ou de l'opposition, aient œuvré de la même manière en notre faveur".

Au cours de cette rencontre à l'Hôtel du Département, le porte parole du Front Uni a fait remarquer que bien des problèmes restent à résoudre : la reconnaissance de l'état de guerre en Algérie, l'obtention de la carte du combattant, la retraite anticipée, le traitement d'urgence du cas des rappelés et des maintenus, la reconnaissance pour les malades d'une pathologie spécifique "Guerre d'Algérie"...

En fin de réunion, Guy Brescon

a annoncé à la satisfaction générale, l'édification d'une stèle commémorative, dont le financement serait assuré par les diverses associations, le Conseil Général et les municipalités gersois. Un appel d'offre doit être incessamment lancé auprès des architectes et cette stèle pourrait être inaugurée en 1996, vraisemblablement un 19 mars, date du cessez-le-feu et non point un 18 mars, date des Accords d'Evian, dont les anciens d'AFN ne veulent pas entendre parler.

BOURSE DÉFI JEUNES

Deux projets retenus

Afin d'aider les jeunes à entreprendre des projets de toute nature, économique, culturel, social, humanitaire ou sportif, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Gers a mis en place depuis 1987 les bourses Défi Jeunes.

Deux projets ont été retenus : le premier a été attribué à trois jeunes étudiants qui ont créé l'association "Planète Espérance dans le but de mener une recherche sur la jeunesse et le système éducatif en Inde : la bourse Défi allouée est de 20 000 F.

Un deuxième projet concerne le marché de l'aménagement des parcs et jardins, d'où l'idée pour Jean Marc Delpyroux de créer une structure afin de coordonner



les différents acteurs : le réseau d'artisans en jardins qui créera deux emplois (le sien plus un technicien) : la bourse Défi allouée est de 40 000 Francs.

Ci-dessus : Au cours d'une réception dans les locaux de la Jeunesse et des Sports, Jean-Marc Delpyroux a reçu son chèque 40 000 F

Rhino N°3 en France

La marque Française RHINO s'est hissée à la troisième place sur le marché de l'électroportatif vendu en hypermarchés après Black & Decker et Peugeot.

RHINO devance ainsi Bosch et les japonais, Ryobi et Makita.

RHINO détient désormais 14% de ce marché total mais s'avère être le N°1 avec 40% pour les meuleuses d'angle, produit leader de la gamme.

Cette étude a été réalisée par l'organisme d'analyse GfK.

Toujours mieux accueilli à la C.P.A.M. du Gers

Inauguration à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Gers, rue de Châteaudun à Auch.

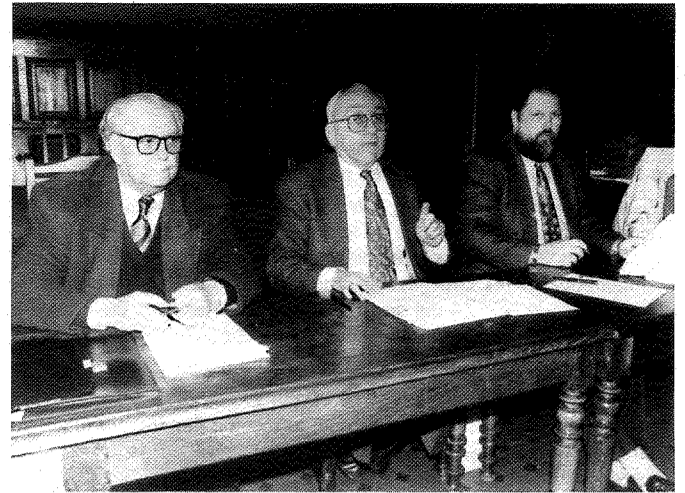
Des locaux flambant neuf spacieux et fonctionnels, d'une clarté "accueillante" ont été visités par Mme Pichon, Préfet du Gers en présence de Claude Sainrapt, président de la commission des affaires sociales au Conseil Général, Jean Laborde maire d'Auch, Claude Lacambra président de la Caisse et Jean-Louis Fages directeur.

Des locaux qui ont été astucieusement réorganisés pour faciliter l'accès du public aux différents services, des postes multifonctions installés, l'équipement télématique repensé, la décoration pure; des mesures simples et pratiques indiquant le passage d'une pure logique de production à une vraie mentalité de service de qualité de l'usager " a déclaré Mme Pichon, et de conclure : "Je suis sûre que les usagers de la Caisse sauront en apprécier les commodités et que les hôtes qui auront à les renseigner utilement le feront avec grâce et compétence".

SICTOM N° 2 : Unanimité pour les économies

Ils étaient plus de cinquante maires, ou leurs représentants, membres des communes adhérentes au syndicat intercommunal pour le traitement des ordures ménagères (SICTOM N° 2) à prendre place, lundi 27 février dans la salle du conseil municipal de Condom. Une séance ouverte par l'approbation des comptes 1994. Puis vint l'exposé des projets par le président Jacques Moizan.

Avec comme gros dossier le projet de construction d'un bâtiment à usage de garages et bureaux sur le site de Gondrin. Un projet dont le coût (près de 1,7 million de francs), a été jugé trop cher par l'ensemble des élus présents. A l'unanimité, le

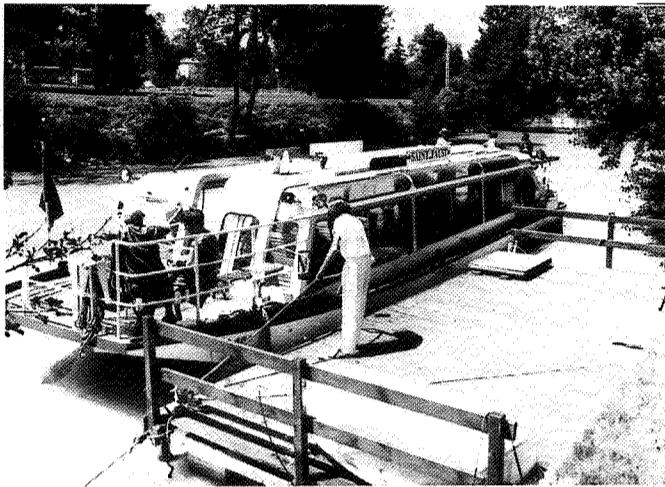


syndicat votait le report de ce projet en 1996. Avec peut-être une nouvelle équipe à la tête du

SICTOM. Puis fut voté l'achat d'une grue pour un montant de 500 000 francs et l'éternel problème du compost toujours vendu dans des proportions minimales. Une raison essentielle à cela; une faible démarche commerciale est effectuée jusqu'à aujourd'hui.

Quand au budget 95 qui s'élève à près de 5 800 000 francs, mais qui sera revu à la baisse compte tenu du report du projet de bâtiment, il a été adopté par 72 voix et 8 abstentions. L'augmentation des charges pour les communes s'élèvera pour le SICTOM à + 12 points environ. Une augmentation mesurée... à quelques semaines des élections.

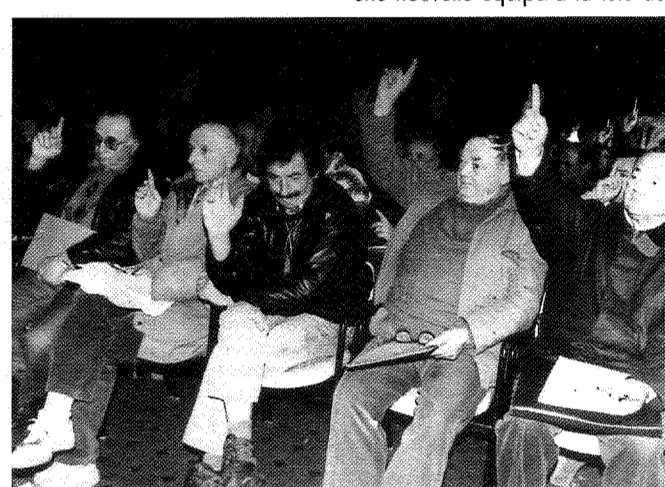
Des bateaux sur la Baïse l'été prochain



Depuis quelques semaines, la nouvelle est officielle. La société Gascogne Navigation, vient de se porter acquéreur du bateau "Le Saint-Faust", qui appartenait à la société Jean Du Vignau. Marie-Paule Garcia, Jacques Cano, Daniel Tichané et Philippe Duffillol sont les associés de cette

nouvelle SARL qui souhaite par ailleurs se doter d'une flotille d'une dizaine de petits bateaux. Des embarcations que l'on pourra louer à la journée dès l'été prochain pour naviguer entre Condom et Valence-sur-Baïse via l'Abbaye de Flaran. Gascogne Navigation envisage de créer

6 à 8 emplois saisonniers, de Pâques à la Toussaint. Un plus non négligeable pour l'économie touristique du Condomois. Il ne reste plus maintenant qu'à achever les travaux de remise en navigabilité de la Baïse... Pour embarquer sur le Saint-Faust dès le mois d'avril.



COMMERCE CONDOMOIS Feu vert à l'agrandissement d'Intermarché

Le verdict est tombé sans grande surprise. la Commission Départementale d'Équipement Commercial a voté favorablement (4 voix contre 3) au projet d'extension demandé par Intermarché.

Cette réponse intervient après une situation conflictuelle, qui secoue la sous-préfecture depuis le début de l'année. C'est en janvier, en effet, qu'Intermarché déposait sa demande devant la CDEC. Aussitôt après, l'Association Commerciale Condomoise interrogeait les commerçants locaux, qui se prononçaient à une grande majorité contre cette extension.

Mais Intermarché, appuyé par la direction d'ATAC (son concurrent direct), qui a déposé lui aussi un dossier d'agrandissement, interrogeait à son tour, mais la clientèle cette fois-ci. Démarche identique pour l'Union Fédérale des Consommateurs

Gersois (UFC 32), dont l'étude révélait que 60 % des personnes interrogées souhaitaient l'agrandissement, alors que 40 % avouaient effectuer leurs achats ailleurs qu'à Condom. D'où la réaction des supermarchés locaux, qui motivent leur volonté d'agrandir par la notion du maintien d'une partie des chalandis à Condom, tout en évitant l'installation d'une troisième grande surface. Il faut rappeler que Champion désireait s'implanter à Condom, sur un terrain situé route d'Auch précisément.

Depuis l'annonce de ces divers projets, le Condomois était divisé avec, d'un côté les

pro-agrandissement, comme le maire Jacques Moizan et les consommateurs, de l'autre les opposants comme le conseiller général Jean Dubos et l'ACC. Il appartenait donc à la CDEC de trancher, ce qu'elle a fait. Et comme prévu, la CCI, la Chambre des Métiers et Jean Dubos ont voté contre, alors que le maire de Condom, l'UFC 32, les maires de Fleurance et de Lectoure ont voté pour.

Au lendemain de la décision, les responsables d'Intermarché avouaient leur satisfaction et proposaient à l'ACC de travailler ensemble pour l'avenir économique de Condom. Du côté des commerçants, on ne cachait pas sa déception et on semblait près, cette fois-ci, à se rapprocher du supermarché. Christian Lacroix, directeur d'ATAC, réaffirmait pour sa part qu'il sera le premier touché par l'agrandissement de son concurrent, avant de souhaiter que la CDEC lui accorde la même possibilité d'extension.

Mais il est clair aussi que ce dossier revêtait une importance politique de taille avec l'opposition du maire et du conseiller général, qui se retrouveront face à face aux élections municipales. Pour l'heure, et pendant le délai de recours de deux mois, qui est offert aux déçus de cette décision, Intermarché prépare sa demande de permis de construire en attendant le nouveau bâtiment de 2000 m², qui pourrait ouvrir ses portes d'ici un an.

FLOC DE GASCOGNE Le produit gascon en pleine lumière

Le Floc de Gascogne a quarante ans. D'ailleurs, l'été prochain, une fête célébrera dignement l'événement avec tous les acteurs de cette filière qui entend faire parler d'elle dans les mois qui viennent. C'est ce qu'a affirmé Michel Bachoc lors de l'assemblée générale du comité interprofessionnel du Floc qui se déroulait à Eauze.

Pour mener à bien une année 1995 chargée de projets, le Floc de Gascogne s'appuiera sur un budget important qui résulte de la bataille syndicale menée contre l'iniquité des taxes fiscales. Ainsi, le syndicat du Floc a obtenu un correctif du ministère du budget sur l'excédent des droits payés à l'Etat. Cet argent permettra au Floc d'engager dans les mois à venir d'importantes actions techniques et promotionnelles en France et dans la Communauté Européenne.

L'objectif avoué est d'atteindre les trois millions de cois dans les cinq années à venir. Pour mener une action d'une telle envergure, le Floc de Gascogne s'est attaché les services d'un cabinet spécialisé. Au niveau des actions entreprises, on note un relevé de prix effectué trimestriellement dans les grandes surfaces du Sud-Ouest, la présentation par les Dames du Floc d'une recette au Floc.

Ont également été réalisées des opérations dégustation à l'aéroport de Blagnac, dans des restaurants en collaboration avec le BNIA et des réceptions de délégations russes ou irlandaise.

Présence également du Floc de Gascogne dans les grandes manifestations de la région (Nogaro, Vic) et campagne d'affichage dans de nombreuses villes touristiques. Côté bilan production, la récolte 94 a fourni 9062 hectolitres alors que le stock commercialisable

est de l'ordre de 13583 soit moins de deux ans de réserve.

Hors hexagone, c'est en Belgique que le Floc est le plus commercialisé suivi par l'Allemagne, le Royaume Uni et les Pays Bas. On trouve également quelques bouteilles de Floc au Danemark, en Espagne et au Luxembourg. 1995 devrait voir une progression significative de ventes de Floc vers ces destinations, les responsables de cette filière se donnent les moyens de leurs ambitions.

Les Dames du Floc ont six ans

Dernièrement, les Dames du Floc ont tenu leur assemblée générale à Francescas, en présence du maire des lieux, M. Soucaret. La présidente, Bernadette Kauffer, rappelait dans son rapport moral la vitalité de l'académie qui entre dans sa sixième année d'existence, avant de lancer un petit coup de pied aux producteurs de Floc, absents ce jour là, malgré "tous les efforts que font les dames pour promouvoir un produit que fabriquent les hommes".

Christine Duffau, grande dame épistolaire, énumérait les diverses activités de l'association en 1994 avec une moyenne de deux sorties mensuelles, soit à la rencontre

d'autres confréries soit pour des actions de promotion. Quant à Ginette Dupuy, grande dame escarcelle, elle présentait un bilan financier équilibré. En 1995 l'association prévoit une quinzaine de sorties vers d'autres confréries, la participation au congrès national des clubs Soroptimist à Auch, à la semaine gastronomique à l'hôtel Hilton Tour Eiffel, à l'inauguration du salon des antiquaires ou encore au rassemblement européen des confréries vineuses à Lyon. En attendant leur grand chapitre, le 23 septembre dans la région de Vic-Fezensac.



